

La famille du **tri** **S'AGRANDIT**

Le GESTE de TRI se SIMPLIFIE

Le 6 février 2019,

Madame, Monsieur,



À partir du 1^{er} avril, les consignes de tri changent !

En partenariat avec CITEO, la communauté de communes Thelloise et le Syndicat Mixte du Département de l'Oise organisent la simplification du geste de tri.

Désormais : **TOUS LES EMBALLAGES et TOUS LES PAPIERS se trient** ensemble dans un même contenant.



Cette simplification du geste de tri a pour but d'améliorer les performances de tri et donc, le taux de recyclage, mais aussi la réduction des ordures ménagères. Cet enjeu national aura de réels bénéfices sur l'environnement.

Sur l'ex-communauté de communes La Ruraloise, le tri sera le même puisque ces changements ont déjà eu lieu en 2012. Sur l'ex-communauté de communes Pays de Thelle, vous deviez trier d'un côté, les corps creux (bouteilles et flacons plastiques, briques alimentaires et emballages métalliques), de l'autre, les corps plats (les papiers et les emballages cartons).

À partir du 1^{er} avril prochain, pour l'ensemble de la communauté de communes Thelloise, **TOUS LES EMBALLAGES et TOUS LES PAPIERS se trient** : les emballages en papier/carton, en polystyrène, en plastique (bouteilles et flacons mais aussi les pots et barquettes, les films...), en acier/aluminium... et tous les papiers : de bureau, journaux, magazines, prospectus, courriers commerciaux, et se déposent dans la poubelle à couvercle jaune. Du même coup, votre poubelle d'ordures ménagères va « fondre » !

Une fois collecté, le contenu de votre poubelle de tri à couvercle jaune sera trié, matière par matière, dans le nouveau Centre de tri grande capacité du SMDO (60 000 tonnes/an) à Villers-Saint-Paul. Construit pour répondre à ces nouvelles consignes, cet équipement doit favoriser au maximum le recyclage, **ce centre de tri est le plus performant de France !**

Pour mobiliser l'ensemble des habitants, une campagne d'information va démarrer. En tant que relais d'information, **vous êtes l'un des premiers maillons de la chaîne du tri concerné**, il est essentiel que vous soyez informés pour accompagner tous les habitants dans ce changement.

A cet effet, nous organisons des réunions d'information :

- > **jeudi 28 février à 10h, pour les secrétaires de mairie,**
- > **jeudi 28 février à 15h, pour les directeurs de centres de loisirs,**
- > **vendredi 1er mars à 10h, pour les bailleurs, gardiens, syndicats, sociétés de nettoyage,**
- > **mercredi 6 mars à 10h, pour les directeurs d'écoles, et les associations.**

Toutes les réunions auront lieu au siège de la communauté de communes Thelloise
7 avenue de l'Europe - 60530 NEUILLY-EN-THELLE.

Sachant pouvoir compter sur votre présence et votre implication, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services,



Véronique CANDOTTI

Ensemble trions plus et réduisons nos déchets

Communauté de Communes Thelloise
BP 45 - 60530 Neuilly-en-Thelle - Tél : 03 44 26 99 50 - www.thelloise.fr